

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° I-CF579

présenté par
M. Orphelin, M. Pancher et Mme Batho

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.